

[Accueil particuliers](#) > [Famille](#) > [École primaire \(maternelle et élémentaire\)](#) > Quel est le calendrier des vacances scolaires 2019-2020 et 2020-2021 ?

Question-réponse

Quel est le calendrier des vacances scolaires 2019-2020 et 2020-2021 ?

Vérfié le 05 août 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vacances scolaires 2019-2020

Les dates des vacances scolaires dépendent de la zone où se situe l'établissement scolaire :

- Zone A (académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers)
- Zone B (académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg)
- Zone C (académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles)

Année scolaire 2019-2020

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre		
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier		
Vacances d'hiver	Du samedi 22 février au lundi 9 mars	Du samedi 15 février au lundi 2 mars	Du samedi 8 février au lundi 24 février
Vacances de printemps	Du samedi 18 avril au lundi 4 mai	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril
Pont de l'Ascension	Du mercredi 20 mai au lundi 25 mai		
Vacances d'été	Samedi 4 juillet		

Les vacances débutent après la classe et la reprise des cours a lieu le matin du dernier jour de vacances.



Simulateur

Connaître le calendrier des vacances scolaires de votre département

[Accéder au simulateur](https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/Dates_Vacances_Scolaires)
(https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/Dates_Vacances_Scolaires)

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Vacances scolaires 2020-2021

Les dates des vacances scolaires dépendent de la zone où se situe l'établissement scolaire :

- Zone A (académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers)
- Zone B (académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg)
- Zone C (académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles)

Année scolaire 2020-2021

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre		
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier		
Vacances d'hiver	Du samedi 6 février au lundi 22 février	Du samedi 20 février au lundi 8 mars	Du samedi 13 février au lundi 1 ^{er} mars
Vacances de printemps	Du samedi 10 avril au lundi 26 avril	Du samedi 24 avril au lundi 10 mai	Du samedi 17 avril au lundi 3 mai
Pont de l'Ascension	Du mercredi 12 mai au lundi 17 mai		
Vacances d'été	Mardi 6 juillet		

Les vacances débutent après la classe et la reprise des cours a lieu le matin du dernier jour de vacances.



Simulateur

Connaître le calendrier des vacances scolaires de votre département

[Accéder au simulateur](https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/Dates_Vacances_Scolaires)
(https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/Dates_Vacances_Scolaires)

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Textes de référence

- Arrêté du 24 juillet 2018 fixant le calendrier scolaire de l'année 2019-2020 [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037245693)
(<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037245693>)
- Arrêté du 26 juillet 2019 fixant le calendrier scolaire de l'année 2020-2021 [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038864922&dateTexte=&categorieLien=id)
(<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038864922&dateTexte=&categorieLien=id>)

Services en ligne et formulaires

- Connaître le calendrier des vacances scolaires de votre département
(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51836>)
Simulateur